

DÉBATS

CONFÉRENCES

ATELIERS

ÉTUDES ET ANALYSES

PUBLICATIONS

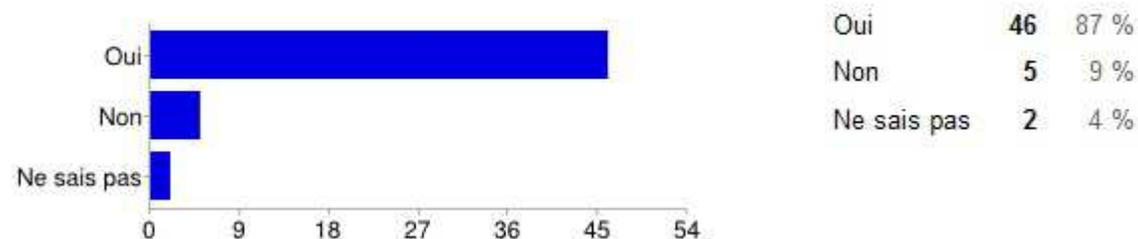
CONSULTATION DES ADHERENTS SUR LE PROJET DE REFORME TERRITORIALE



Consultation des adhérents sur le projet de réforme territoriale

L'Institut Kervégan s'est saisi de l'actualité sur le projet de réforme territoriale visant à réduire le nombre des Régions, en proposant à ses adhérents de répondre à une première consultation par la voie d'un questionnaire en ligne composé de 12 questions.

55 personnes, soit environ la moitié des adhérents, se sont exprimées. Les résultats à ce questionnaire interne ont ensuite été débattus lors du rendez-vous mensuel des adhérents le 26 mai 2014.

1. Adhérez-vous à l'annonce faite par le gouvernement de réformer l'organisation territoriale selon un calendrier resserré?

« Dans le respect de la concertation des institutions parlementaires »

« Si ça ne se fait pas vite, ça ne se fera pas... »

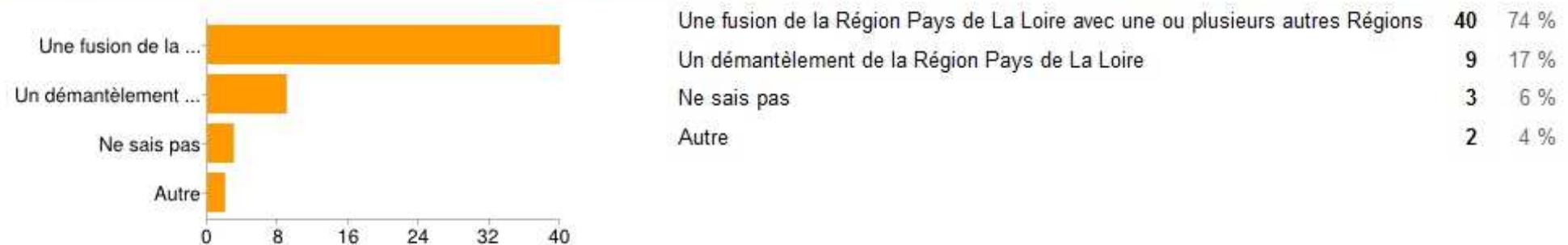
« Seul moyen de réussir cette réforme pour prendre de court les oppositions »

« Cette réforme doit être engagée rapidement pour créer un point de non retour, qui ne pourra pas être exploité par les tenants de l'immobilisme. La concertation sera bien entendu de mise, ainsi que les analyses approfondies ensuite. »

« Ce calendrier ne permet aucun débat démocratique et favorise les jeux corporatistes »

« Je suis favorable à une réforme mais je crains que le calendrier resserré ne permette pas une réflexion exhaustive sur une mutation aussi profonde. »

2. Dans le cadre de ce projet de réforme, quel scénario vous semble le plus pertinent et efficace ?



« Fusion de la Région des Pays de la Loire avec Région Bretagne et Région Poitou-Charentes : C'est aujourd'hui notre Euro-Région pour les élections européennes et il y a un développement important des coopérations entre elles dans de nombreux domaines. »

« Devrions-nous rapprocher Pays de la Loire et Bretagne avec Nantes comme capitale économique ou capitale de région au regard de l'Europe ? Pourquoi ne pas laisser le statut de capitale administrative à Rennes ? »

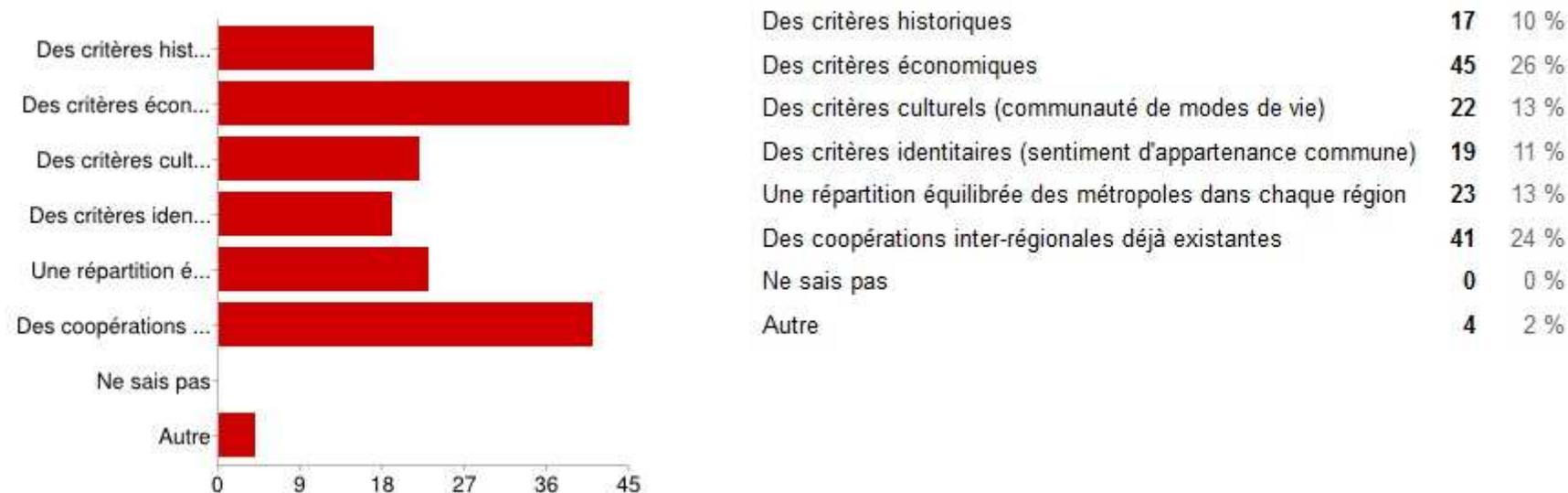
« L'entité régionale fait sens, elle a un certain équilibre. Une gouvernance existe dans cette zone. En plus, cette option permet de ne pas ouvrir les sujets de l'avenir de la Loire Atlantique et de la Vendée. »

« La logique serait une grande région "arc atlantique" Bretagne, Pays de la Loire, Poitou Charente »

« Il me semble nécessaire de privilégier la construction plutôt que la déconstruction. Les cohérences existent. Profitons en »

« Une Fusion avec la Bretagne et Poitou Charente correspondrait au découpage électoral des élections européennes .La Métropole Nantaise serait le marqueur de cette région, et cette visibilité internationale profiterait à d'autres villes comme Rennes, Poitiers, la Rochelle qui sont de vrais pôles universitaires et de production. Ce pourrait être la possibilité de faire contrepoids à Bordeaux, et de s'ouvrir en grand sur l'Atlantique et les transports maritimes »

3. Dans le cadre de ce projet de réforme, quels critères doivent être retenus pour redessiner les Régions de France ?



« *L'histoire est une chose, le développement en est une autre, assez distincte.* »

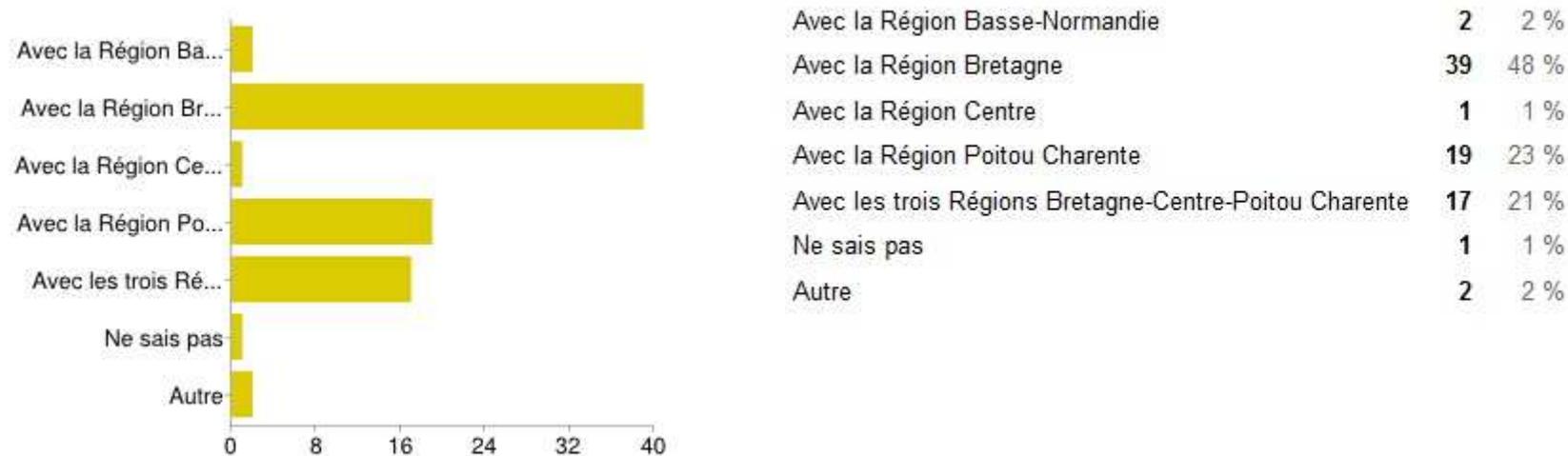
« *Sans renier l'histoire de chaque région ou territoire, le redécoupage doit être motivé par un souhait fort de développement commun et donc de coopérations fortes déjà existantes. Par ailleurs, les cultures de chacun vont bénéficier de l'apport des autres, sans repli sur soi (pas de communautarisme...).* »

« *s'appuyer sur des espaces de vie et de relations communes. Les expériences multiples de coopération apprennent le vivre ensemble, les conditions de la confiance... De par sa situation périphérique, vectrice d'un ancrage patrimonial et identitaire fort, l'ouest atlantique a des atouts majeurs en terme d'aménagement durable de territoire et de développement économique* »

« *Regarder les flux migratoires et de circulation. Le maillage réseaux* »

« *TOUS ces critères sont pertinents .Ceux, " subjectifs"(historiques, culturels, identitaires) seraient agrégés pour y trouver des racines communes, nécessaires pour l'adhésion des populations .Ceux, "Objectifs," économiques, sont évidents au niveau mondial pour avoir une taille critique de visibilité.* »

4. A votre avis, s'il devait y avoir fusion de Région(s), avec quelle(s) autre(s) Région(s) les Pays de la Loire devraient fusionner ?



Avec la Région Bretagne :

« Le lien naturel est avec la Bretagne. L'apport de la région Poitou Charente à cet ensemble lui donnerait une dimension européenne, et surtout permettrait de sortir de l'opposition Nantes/Rennes. Dans cet ensemble de ces 3 régions, la position centrale de Nantes serait ainsi réaffirmée. Le lien avec la région Poitou Charente seule ne pourrait être que la conséquence d'un refus de la région Bretagne de se rapprocher des pays de la Loire »

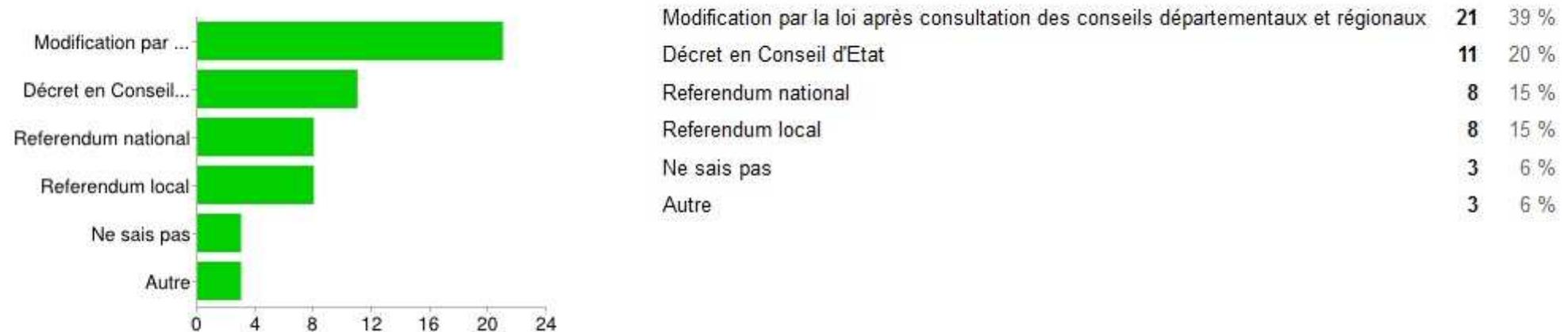
« En raison des dynamiques déjà existantes (aéroport du grand ouest, démarches consulaires, coopération conseils régionaux) »

« Synergie maritime, agricole, industrielle, universitaire, recherches, tourisme... J'ai envie de rajouter synergie aéroportuaire avec Notre Dame des Landes »

Avec les trois Régions :

« Belle visibilité Européenne et mondial, attrait du littoral, Trafic portuaire, qualité de vie. Ces trois régions ont de belles universités, et des compétences industrielles très variées et souvent d'excellence, sans compter des secteurs tels que la biologie ou autres recherches axées sur ces secteurs très porteurs d'avenir. »

5. Quel type de consultation vous paraît le plus adapté pour entériner cette réforme territoriale?



« Le référendum local risquerait de se transformer en expression de luttes de pouvoirs locaux Il faut que la décision soit prise après consultation des territoires, mais avec l'autorité et la légitimité de la Nation. »

« L'Etat doit prendre ses responsabilités en matière d'organisation du territoire. »

« Les Politiques sont élus démocratiquement, ils doivent exercer leur pouvoir et légiférer. »

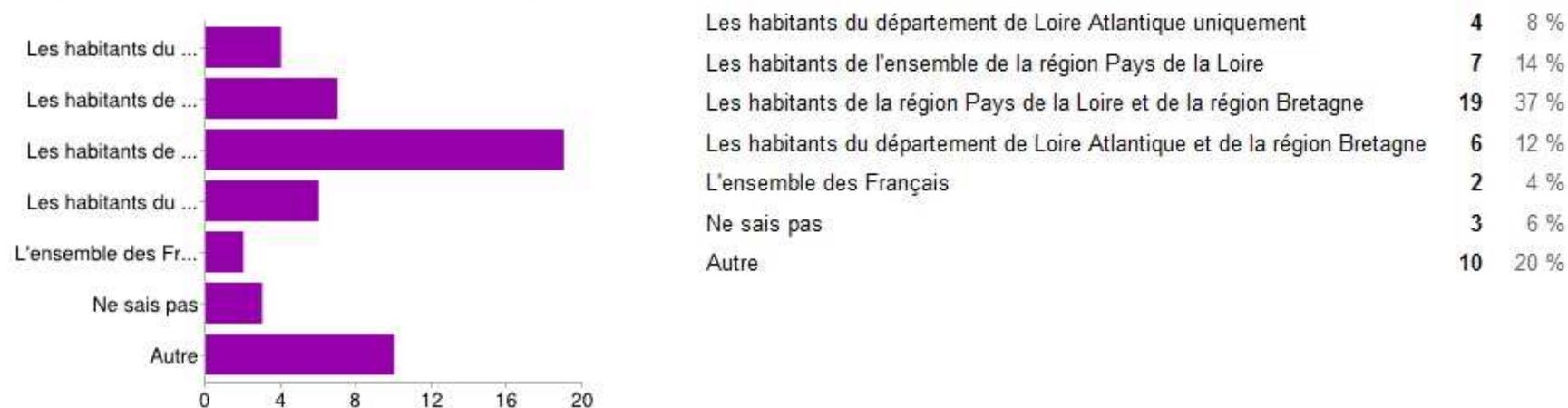
« La voie référendaire est plus souvent une sanction qu'une approbation et parfois loin de l'enjeu initial. »

« Il faudrait recourir à une modification de la Constitution pour supprimer un échelon territorial. Le principe de l'application de la loi est retenu avec consultation des échelons départementaux et régionaux. Mais la consultation des populations concernées est incontournable. »

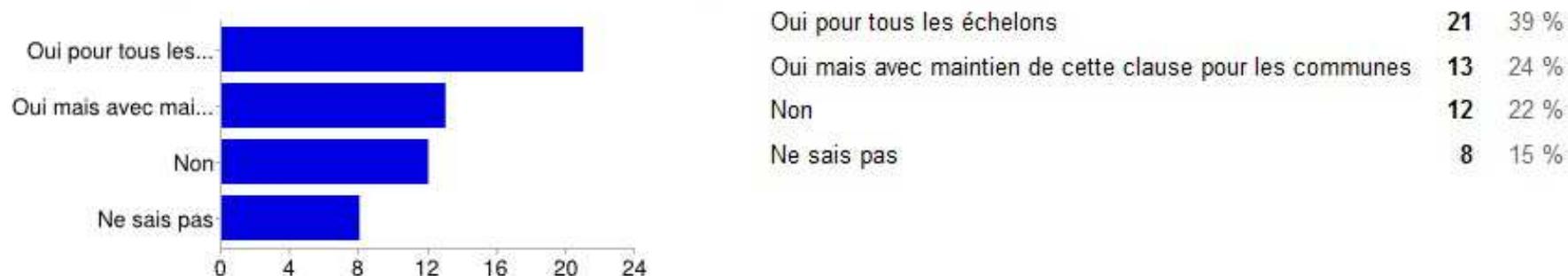
« Phase courte de concertation pour réaliser les arbitrages et dessiner. Puis referendum Pour/Contre la nouvelle carte nationale

« il faut éviter le référendum, pour ne pas tomber dans l'affectif français, et les freins aux changements »

6. S'il devait y avoir un referendum pour la question du rattachement de la Loire Atlantique à la Bretagne, quel devrait être son périmètre de consultation?



7. Etes-vous pour la suppression de la Clause de Compétence Générale? (capacité d'initiative d'une collectivité territoriale)

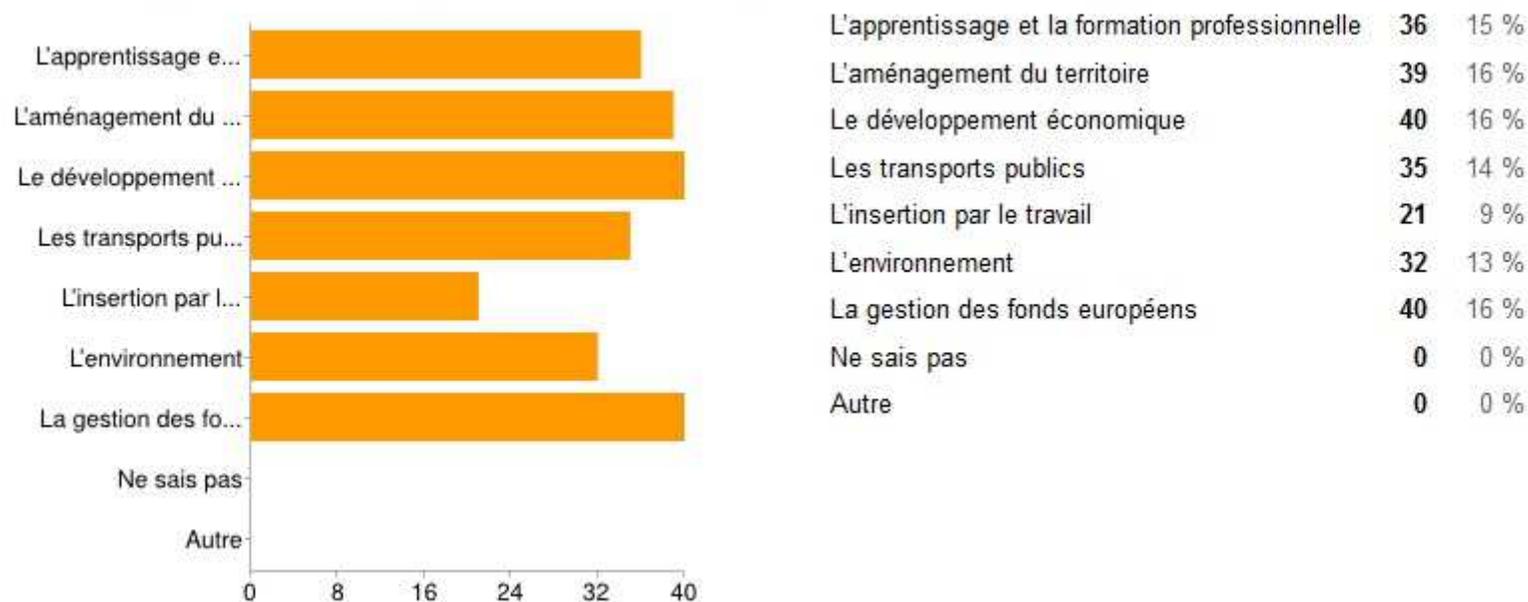


« Ce point est au cœur de ce que devrait être la réforme territoriale. Il est plus important de décider ce qui doit être fait (répartition des compétences) que le contour des collectivités ».

« Cela conduit à diluer les responsabilités, à rendre incompréhensible les politiques locales, voire même à entretenir les «baronnies des subventions discrétionnaires.... »

« La CCG : elle seule permet l'initiative, l'innovation sur de nouveaux champs »

8. Dans l'hypothèse où les Régions auraient des compétences exclusives, lesquelles souhaiteriez-vous qu'elles exercent?

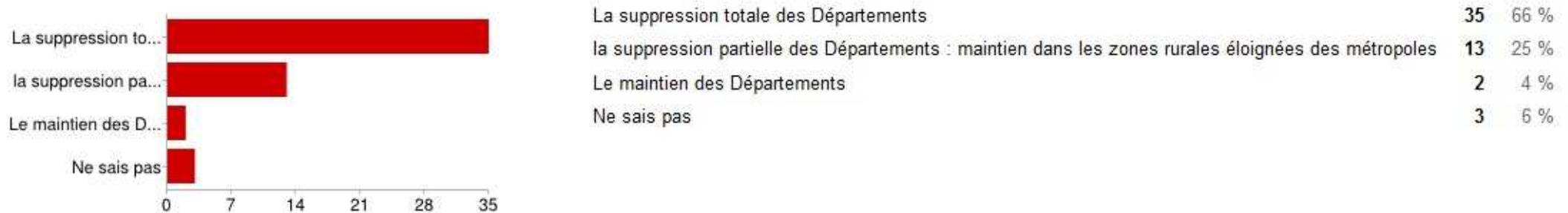


« Toutes ces compétences pourraient être envisagées, mais, pour l'aménagement du territoire, une vision nationale est sans doute nécessaire pour éviter de voir des régions rester en retrait d'équipements structurants. »

« cette répartition des compétences dépend de la pérennité des départements et de l'évolution du statut des intercommunalités. »

« Les bassins économiques et d'emploi sont plus à l'échelle des agglomérations. »

9. Dans le cadre de ce projet de réforme seriez-vous favorable à:



« Dépend de ce qu'on entend par Département. Conseil Généraux non, mais assemblées d'élus représentatifs du territoire (conseiller régionaux, président de communauté d'agglomération, maires, etc...) »

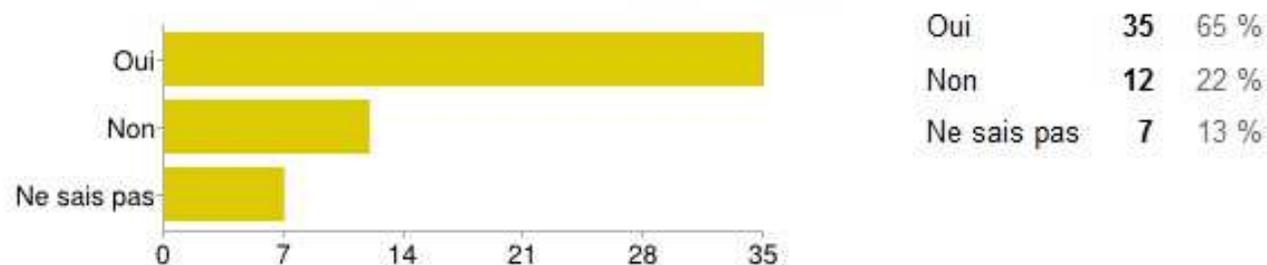
« En quoi le maintien des départements sécuriserait-il vraiment les zones rurales ? Celles-ci sont aujourd'hui des zones économiques comme les autres, bien connectées au réseau Web et aux liaisons classiques. Pourquoi une région y apporterait-elle moins de soutien ou d'intérêt ? »

« Suppression des départements en favorisant le regroupement de communes éloignées des métropoles. »

« Inventer une structure dédiée aux zones agricoles pourquoi pas dépendant du ministère de l'agriculture ? »

« Le département comme périmètre pourrait se rapprocher du fonctionnement des sous-préfectures (coordinatrice et garante de la mise en œuvre des décisions régionales et nationales...) »

10. Etes-vous d'accord pour doter les Régions de plus d'autonomie fiscale?



Oui :

« Sous réserve qu'elle soit encadrée et que la solidarité nationale ne soit pas mise en cause »

« Condition nécessaire au succès de cette réforme »

« Oui, car des compétences sans les ressources dynamiques associées, cela n'est pas incitatif. L'Etat doit pouvoir maintenir une péréquation entre les Régions riches et les Régions pauvres, mais la politique régionale doit trouver sa traduction dans les ressources. »

« oui à la condition que toute augmentation de la fiscalité des Régions soit avalisée par un référendum auprès de la population de la Région concernée. »

« Avec le risque de créer des disparités plus fortes entre régions et donc des migrations possibles de populations avec des régions à privilégier ou fuir »

« L'impôt créé l'identité et le sentiment d'appartenance »

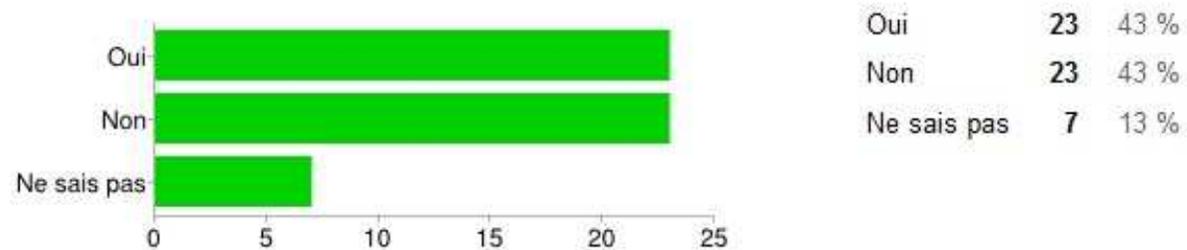
Non :

« L'impôt doit rester un facteur de solidarité entre les français et pour les français donc c'est l'Etat »

« Non, cette autonomie existe déjà, L'état a fait les transferts de charges aux collectivités et devait diminuer les siennes. Cela n'a pas été bien tangible pour le contribuable ! Donc, face à un état toujours dépensier et difficilement maîtrisable, n'en rajoutons pas ! Cela obligera aussi les régions à se vendre à l'international, à trouver des investisseurs pour générer des rentrées de fonds. »

« L'autonomie fiscale est malheureusement souvent synonyme de dérive fiscale et c'est bien dommage. »

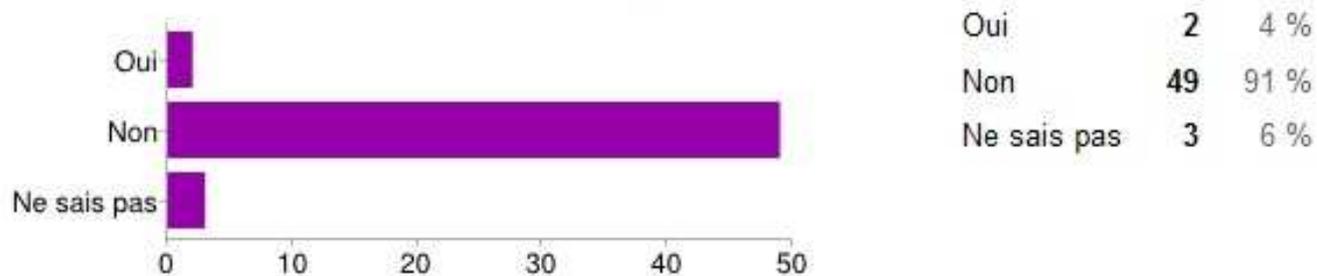
« Il faudrait une véritable transparence comme dans les pays du Nord, possibilité d'accès à tous les engagements et dépenses réelles (ODM, factures, notes de frais) afin d'avoir un contrôle citoyen. Il faudrait aussi des outils de comparaison par poste entre région sur une longue période. »

11. Pensez-vous que le démantèlement de certaines Régions remette en cause les dynamiques territoriales existantes ?

« Ces dynamiques ont souvent nécessités de nombreuses années pour aboutir et être réellement performantes »

« Quelle dynamique existe aujourd'hui entre la Sarthe et la Loire Atlantique ? »

« Oui ce serait le cas dans les Pays de la Loire. Les considérations historiques pèsent peu face aux réalités économiques. Cette région a fait de réels efforts pour se fédérer et gommer ses différences internes. Ce n'est pas le moment de rebattre les cartes, surtout pour des rattachements hasardeux. »

12. Pensez-vous que la fusion des Régions remette en cause l'unité nationale?

« Dans certains cas oui. Il suffit de voir en Europe comment le développement de certaines régions conduit à l'autonomie puis à la perte de solidarité nationale »

« Non, si on ne fait pas comme en Espagne où l'autonomie est devenue trop grande, notamment sur la levée de l'impôt. L'unité nationale c'est aussi considérer que toutes les régions n'ont pas les mêmes atouts, et que des fonds de péréquation ou d'aides ponctuelles peuvent exister. La Catalogne se serait bien séparé de l'Espagne il y a peu, mais la crise a ramené Barcelone à plus de raison.

« Absolument pas. On peut appartenir à une Région et en être fier, tout en ayant la France comme Nation et l'Europe comme frontières. »

>> Débat lors du rdv mensuel des adhérents IK :



L'idée maîtresse qui est ressortie lors des discussions de ce rdv mensuel, est que ce projet de réforme ne devait pas se poser à partir de questions de frontières géographiques, liées à des logiques identitaires, mais à partir d'une vision politique claire qui ne s'appuie pas sur les modèles du passé.

VERBATIM :**Quel projet ?**

- *Il y a un doute sur les vraies raisons de ces annonces ? Un coup politique en réaction aux Municipales ou réel projet politique?*
- *Le millefeuille est peut-être un bouc émissaire, mais on a besoin d'un appel d'air, et de retrouver un minimum de confiance*
- *Nous sommes dans un modèle jacobin qui est défié, déplacé et qui n'est plus adapté : il faut trouver une trajectoire qui soit la notre et qui s'intègre au modèle européen, sans pour autant vouloir ressembler au modèle allemand ou italien.*
- *le vrai sujet est celui de réformer l'Etat : qu'il fasse vite et fasse émerger de vrais pôles régionaux !*
- *le sentiment d'appartenance à la région PDL n'est pas aussi évident que pour d'autres régions , les acteurs politiques ont donc été obligés de travailler deux fois plus dur pour construire quelque-chose. Aujourd'hui ça fonctionne bien, c'est efficace, d'où la peur légitime de voir volet en éclat un travail de 20 ans sur un coup politique !*
- *Il y a un risque d'une compétition entre Rennes et Nantes !*
- *On ne doit pas penser l'avenir sur le modèle du passé, la fusion des Régions peut être accompagnée de noyaux multipolaires et non forcément d'une « capitale-centre »*



Quelle méthode ?

- Faut-il associer les citoyens à la prise de décision sur ce sujet ? si on leur demande leur avis on récoltera des réponses corporatistes, des résistances au changement, l'Etat doit arbitrer !

Faire des économies ?

- il faut ramener le débat à la question de la nécessité de faire des économies, il faut remettre les choses à leur place et ne pas vouloir passionner le débat avec les questions de rattachement de Loire Atlantique à Bretagne

- C'est un sujet fantasmé : la raison fondamentale repose sur la nécessité de faire des économies, mais il ne faut pas fantasmer sur ce que l'on va gagner car les compétences restent.

- Quid de la réforme des communes ? C'est à ce niveau et au niveau de la gestion des intercommunalités qu'il y a le plus d'économie à faire

- la contrainte de départ (faire des économies) est moins importante que ce qu'on va en faire : quel projet ? Quelle vision ? Peut-on rêver sur ce qu'on va en faire ?

- les logiques de saupoudrage conséquentes à la clause de compétence générale remettent en cause les équilibres financiers. C'est notre fantasme de ruralité qui continue de structurer ces logiques de saupoudrage

- Les gisements d'économie avec suppression des départements sont de deux ordres :

- une économie comptable marginale
- une économie qualitative à moyen terme avec émergence de nouveaux modes de gestion publique plus efficaces (non pyramidale et adaptée)

- la réduction des Régions par deux ne va pas s'accompagner d'une baisse des fonctionnaires par deux ! donc l'économie ne va-t-elle pas d'être limitée ?

- comme dans le privé quand une entreprise fait face à des difficultés, il faut se mettre dans une autre configuration d'organisation (changement des systèmes de relations, changement des modes de fonctionnement interne)

A quel prix vont se faire les économies ?

- où vont se faire les économies ? Des services publics vont-ils disparaître ? Ces questions ne sont pas abordées !
- cas des CCIR : réduction budgétaires donc fusion des CCIT (temps institutionnel trop long) répond à demande des entreprises, mais cela impacte une centaine de salariés
- Le département n'est plus un échelon adapté aujourd'hui à l'échelle internationale

Quelles compétences pour les métropoles ?

- Peut-on reproduire le modèle lyonnais où la métropole a récupéré les compétences du département
- On ne peut pas parler que des métropoles car il y a des territoires qui ne sont pas maillés selon des métropoles

Quelle place au sein de l'Europe ?

- Il nous faut une visibilité à l'échelle internationale : Bretagne Pays de La Loire et Poitou Charente représentent une façade atlantique fabuleuse, sans pour autant faire table rase des particularités de chacun.
- Comme l'ensemble des vieilles nations européennes, la France est interpellée par la question du « je » et du « nous » : nous ne pouvons plus exister tout seul, et nous avons du mal à admettre que notre pays perde ses prérogatives vis-à-vis de l'Europe
- Les jeunes générations n'ont pas ce souci de la place de la France en Europe : s'il y a désamour avec l'échelon européen, c'est qu'on ne nous fait pas rêver !